



Paris, le 7 mars 2018

CHAMPIONNAT MATCH PLAY 2018

Date limite d'inscription : 31 mars 2018

Formule

Epreuve ouverte à tous les adhérents de la l'ASC Paris Section Golf, limité à 35 de handicap avec une licence FFG en cours de validité.

Elle se déroule en match play net : le joueur le mieux classé rend $\frac{2}{3}$ de la différence de handicap (en arrondissant 0.5 à 1) à son adversaire du jour et les joueurs partent des boules jaunes pour les hommes et des boules rouges pour les femmes. Le nombre de coups rendus est limité à 18 points.

Déroulement

La compétition se déroule selon le tableau qualificatif établi à l'issu du tirage au sort. La date et le lieu de la rencontre sont choisis librement et d'un commun accord entre les deux joueurs. Les joueurs prennent en charge leurs green-fees pour chaque tour.

En cas d'égalité à la fin des 18 trous, le joueur gagnant est celui qui possède l'index le plus bas.

Pour la finale, la section golf subventionne les green-fees des finalistes, le parcours sera à choisir en concertation avec l'ASC Paris Section Golf.

Les résultats de chaque match doivent être communiqués par le vainqueur à l'adresse ascparisgolf@gmail.com

Calendrier

Tirage au sort 1 ^{er} tour :	31 mars
Premier tour :	avant fin mai
Quart de finales :	avant fin juin
Demi-finales :	avant fin août
Finale :	septembre/octobre

Vos inscriptions doivent parvenir par email à l'ASC Paris Section Golf ascparisgolf@gmail.com en communiquant impérativement : **Nom, Prénom, N° ASC et N° de licence** ou en remplissant le formulaire d'inscription sur le site <http://www.ascparisgolf.fr/championnat-de-match-play/>